

BELGIQUE - BELGIE
P.P. - PB
4500 HUY 1
9/2730

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - P 202 391 N° 123-3^{ème} trimestre 2009

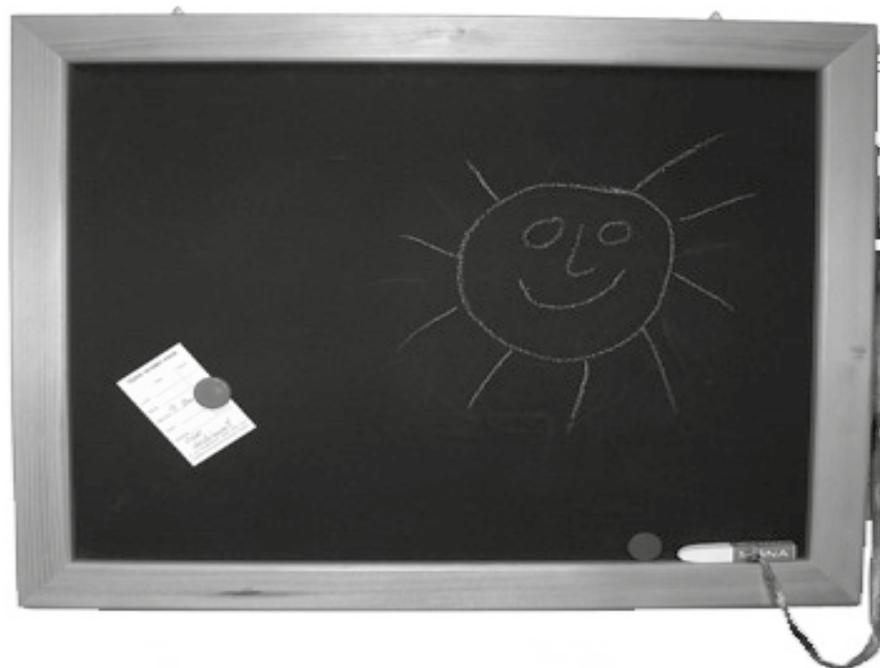
Editorial

Lorsque ce numéro d'Action Réfugiés arrivera dans votre boîte, l'accord de gouvernement du 18 mars 2008 sur des critères de régularisation, enfin définis le 20 juillet dernier, devrait se concrétiser par l'introduction des premières demandes de régularisation. C'est en effet du 15 septembre au 15 décembre que les dossiers pourront être introduits. Combien de personnes seront concernées? Difficile à dire au moment où nous écrivons ces li-

gnes (début août) d'autant que certains points prêtent à interprétation et que selon le point de vue choisi, plus ou moins de candidats entrent en ligne de compte. Ce qui est certain c'est qu'au moment où vous nous lirez, la rentrée scolaire aura déjà eu lieu. Nos cours de français feront comme d'habitude le plein d'inscriptions. Les raisons de ce succès? Des méthodes pédagogiques révolutionnaires? Ou ne serait-ce pas plutôt une certaine ambiance, une

conception particulière de la relation enseignant-enseigné? Nous vous invitons à découvrir la réponse dans ce numéro où nous faisons la part belle à nos enseignants. Si ceux qui ont ici la parole sont des « professionnels », nous avons également des professeurs bénévoles. Leur engagement n'en est pas moins profond et sincère. Nous tenons ici à les en remercier.

Patrick Verhoost



Tout don supérieur ou égal à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

CCP 000-0075670-10

IBAN : BE41 0000 0756 7010

BIC : BPOTBEB1


RÉGION WALLONNE



DES COURS PARTICULIERS

Même s'ils peaufinent déjà la rentrée prochaine, en cette période de vacances (pour leurs élèves), nos enseignants ont eu un peu de temps pour nous parler de leur métier, de leur méthodologie, de leur conception de la relation enseignant-enseigné. Petite discussion à bâtons rompus.

Patrick Verhoost : Quand on parle de cours, d'enseignement, on pense inévitablement tableau noir, prof expliquant la matière, élèves qui prennent note plus ou moins consciencieusement. Chez vous, ça se passe comment ?

Yves Duchesne : On est loin de ce cliché ! Mon point de départ, c'est la communication orale. L'écrit n'entre en scène que lorsque la théorie a été intégrée. Pour toute notion que je désire aborder, je me base sur la parole de mes apprenants. Je leur pose des questions et j'organise mon cours en fonction de leurs réponses et de leurs attentes. Leur imposer des règles de grammaire me semble contre-productif. Je veux qu'ils perçoivent le profit immédiat qu'ils peuvent retirer de mon cours. Kumar, un jeune indien, me disait qu'il était tout heureux d'être allé chez le médecin sans l'assistance de son frère qui parle mieux que lui.

Véronique Masereel : Il faut faire participer les élèves. Mon principe de base, c'est que je n'enseigne pas une matière mais que je la fais découvrir par les étudiants. Je les guide, je leur donne des points de réflexion. Je les incite à émettre des hypothèses, à les vérifier, à les expliquer et à les appliquer. Ils sont acteurs de leur savoir et non spectateurs. On retient mieux ce qu'on a cherché et découvert par soi-même que ce que le prof a enseigné.

Lucette Gilles : Dans mon groupe de débutants, c'est aussi l'oral qui est privilégié. Tout est fait pour que chaque apprenant intervienne oralement à un moment ou un autre. Tout le monde peut s'exprimer quand il le veut à condition de ne couper la parole à personne, de respecter le temps de parole de chacun, de ne pas parler en même temps qu'une autre personne. C'est parfois un peu ardu à faire respecter mais c'est important pour le

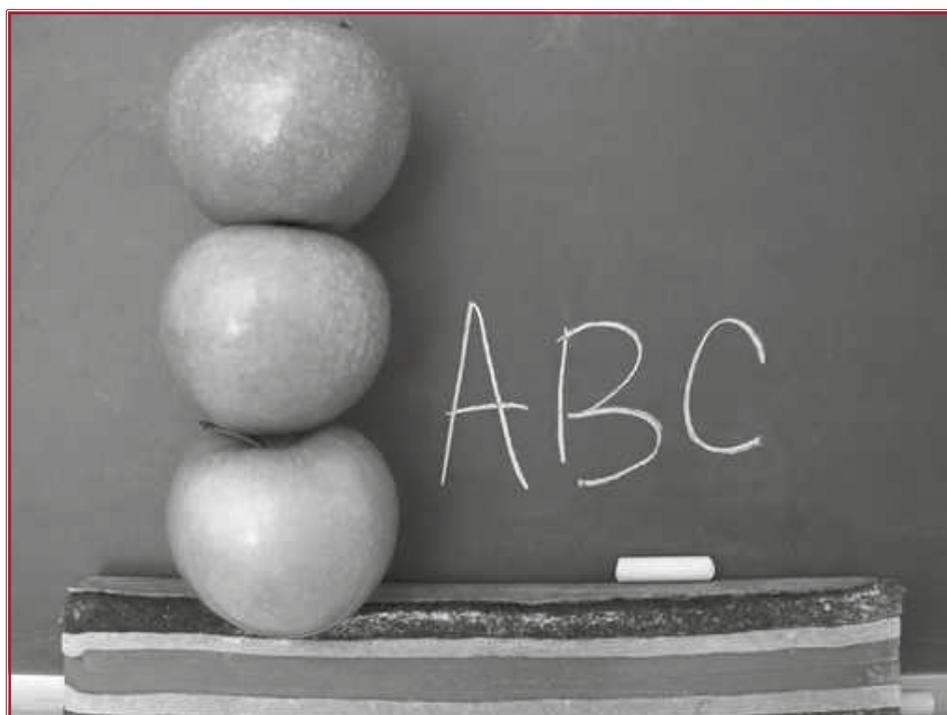
bon déroulement des cours et l'efficacité de l'apprentissage de la langue dont le but est justement et principalement de communiquer. Les apprenants réagissent très positivement à cet enseignement car vivant tous la même situation familiale (parents éloignés), financière (peu ou pas de revenus) et sociale (pas de travail, peu de relations) ; ils se sentent vite à l'aise dans le groupe et ont un besoin intense de communiquer avec des personnes qui ne vont ni les juger ni avoir de pouvoir de décision sur leur vie en Belgique. Les échanges se font donc spontanément et naturellement.

YD : A chaque début de formation, je travaille plusieurs jours la constitution du groupe avant même d'aborder la matière. Je tiens énormément à proposer un cours interactif, même si ça ne plaît pas à tout le monde. J'ai déjà perdu quelques apprenants qui ne voyaient pas l'intérêt de faire connaissance avec les autres membres du groupe et qui préféreraient de loin un enseignement plus normatif.

PV : Vos élèves viennent de tous les coins du globe. Est-ce qu'il n'est pas d'autant plus difficile d'arriver à une bonne cohésion de vos groupes ?

LG : C'est en fait un atout à exploiter. Si cela n'a pas vraiment d'influence sur l'apprentissage, c'est très positif pour la dynamique du groupe. Le fait que différentes nationalités, différents parcours, différentes expériences se côtoient, génère beaucoup de discussions sur les coutumes, les cultures, les traditions,...

YD : Pour moi, c'est cette curiosité vis-à-vis des autres qui favorise une communication vraie. Demander « Comment se déroule un mariage chez vous ? » suffit à provoquer un débat animé en classe. J'essaie systématiquement de provoquer ces échanges interculturels non seulement pour avoir devant moi un vrai groupe et non vingt apprenants distincts mais aussi pour entrer dans une réelle communication dans laquelle la matière étudiée est mise en pratique. Malheureusement, j'ai parfois l'impression



que le plus intéressé par la découverte d'autres cultures, c'est moi ! Les apprenants se prêtent au jeu en classe mais je ne sens pas toujours chez eux une véritable envie de découvrir les autres.

VM : Attention quand même à ne pas aborder n'importe quel sujet. Les questions de société qui soit font partie de l'actualité, soit sont amenées par un étudiant, sont de bons déclencheurs de discussion mais j'évite les sujets qui peuvent pourrir l'ambiance de la classe. Par exemple, il est arrivé plusieurs fois qu'il y ait parmi les apprenants des homosexuels. Dans ce cas, j'évite que l'on discute de l'adoption d'enfants par des homosexuels. On peut vite arriver aux propos blessants.

LG : Et puis, il y a des sujets qui demandent une préparation, des recherches si on veut être constructif et ne pas donner de mauvaises informations. Il m'arrive de remettre la discussion à plus tard, le temps de travailler la question ou alors je dirige les personnes intéressées vers le service social pour des questions qui nécessitent des réponses claires et précises.

YD : Il faut aussi rester autant que possible extérieur à la discussion. Etre un animateur « objectif » qui pose des questions mais n'essaie pas d'y répondre. Je ne suis pas là pour convaincre mais pour apprendre à défendre des opinions, à argumenter. Je dirai aussi que toutes ces problématiques, l'avortement, l'euthanasie, sont tellement délicates qu'en plus de nos formations purement didactiques, nous devrions suivre tout au long de notre carrière des formations spécifiques pour pouvoir les aborder valablement.

PV : Votre public est assez fragile. Ce sont des gens qui d'une manière ou d'une autre vivent l'exil et doivent s'intégrer dans une société inconnue. Est-ce que cela a une influence sur les résultats obtenus, sur l'efficacité de vos cours ?

LG : Leur fragilité sociale fait que l'on ne peut (et ne veut) être aussi exigeant, rigide et strict que dans l'enseignement dit traditionnel. Nos apprenants

ont pas mal de démarches à effectuer, de tracasseries administratives et des priorités autres que l'apprentissage du français. Tout cela fait qu'ils ne peuvent être concentrés à 100 % sur la matière et qu'ils n'ont pas vraiment le temps ou l'opportunité de travailler à domicile. On fixe les objectifs à atteindre en fonction de tous ces paramètres.

VM : Il faut de la tolérance. Admettre la fragilité sociale des apprenants et s'adapter. Il faut presque avoir des objectifs différents en fonction de chaque étudiant et ne certainement pas vouloir atteindre le même niveau pour tous. Tout en ayant malgré tout un objectif plancher.



YD : Ils vivent des situations tellement stressantes que cela laisse bien peu de place au français. Cela se traduit par des difficultés de mémorisation qui sont bien sûr renforcées par le manque de pratique quotidienne. De plus le manque de régularité aux cours est souvent, je pense, une manifestation de ce stress permanent : rendez-vous chez l'avocat ou au service social, à l'Office des Etrangers, au Commissariat général,...

VM : Pour l'assiduité aux cours, il faut aussi une certaine tolérance. Certains ont l'esprit « happé » par leurs problèmes, ça les empêche de suivre un cours régulièrement et sereinement.

LG : Il y aussi les abandons. Parfois

sans aucune explication. Parfois parce que l'horaire ne convient plus ou parce qu'ils ont trouvé une autre école, plus proche ou qui paie l'abonnement de bus... Parfois pour des raisons familiales : un accouchement, une maladie.

YD : Je crois que la raison principale, c'est le découragement face aux difficultés du français. C'est parfois aussi dû à la méthode, pas assez dogmatique, ou à la composition du groupe. Une fois quelqu'un est parti en disant qu'il n'aimait pas les groupes mixtes.

PV : Finalement, être enseignant à l'Aide aux Personnes Déplacées,

qu'est-ce que ça a de particulier ? Quelles caractéristiques de votre métier voudriez-vous mettre en avant ?

LG : L'énergie. En dehors du temps de travail que représentent la préparation des cours, la rédaction et la correction des exercices et des tests, enseigner demande beaucoup d'énergie. Pendant toute la durée du cours, il faut être en forme pour générer une dynamique de groupe.

VM : Oui, il faut aussi être en forme en dehors des cours. Etre prof à l'APD ne se limite pas à prester ses heures de cours. Dans notre travail, il y a un aspect social et affectif non négligeable. Je suis souvent psychologue, assistante sociale, informaticienne et même oc-

casionnellement livreuse de meubles ! Je téléphone pour des problèmes de facturation, des prises de rendez-vous, un ascenseur en panne. On m'a même demandé de refaire un portrait-robot réalisé par la police parce qu'il n'était pas assez ressemblant ! Mais à côté de tout ça, les sourires, les mercis, toutes les petites marques de sympathie que m'offrent mes apprenants sont la plus belle des motivations.

LG : Les amitiés qui se créent au sein du groupe, ça fait aussi plaisir à voir. Certains apprenants s'entraident ou se voient en dehors de la classe.

YD : Humainement, notre travail a une richesse incroyable. Nous rencontrons un nombre impressionnant de personnes et de cultures, inconnues ou méconnues. Certains de mes anciens élèves sont devenus pour moi de vrais copains. Par dessus tout, le principal, c'est finalement peut-être l'indépendance que certains acquièrent grâce aux cours. Je parlais tantôt de Kumar. Il y a aussi Ahmed, un monsieur marocain. Après avoir réussi seul, pour la première fois, à se faire comprendre et à remplir des formulaires dans une agence de change, il m'a dit : « Je viens d'envoyer de l'argent à ma famille ! ». Ses yeux qui pétillaient et son sourire, c'est un souvenir plus important pour moi que toutes les difficultés que j'ai déjà rencontrées dans mon métier.

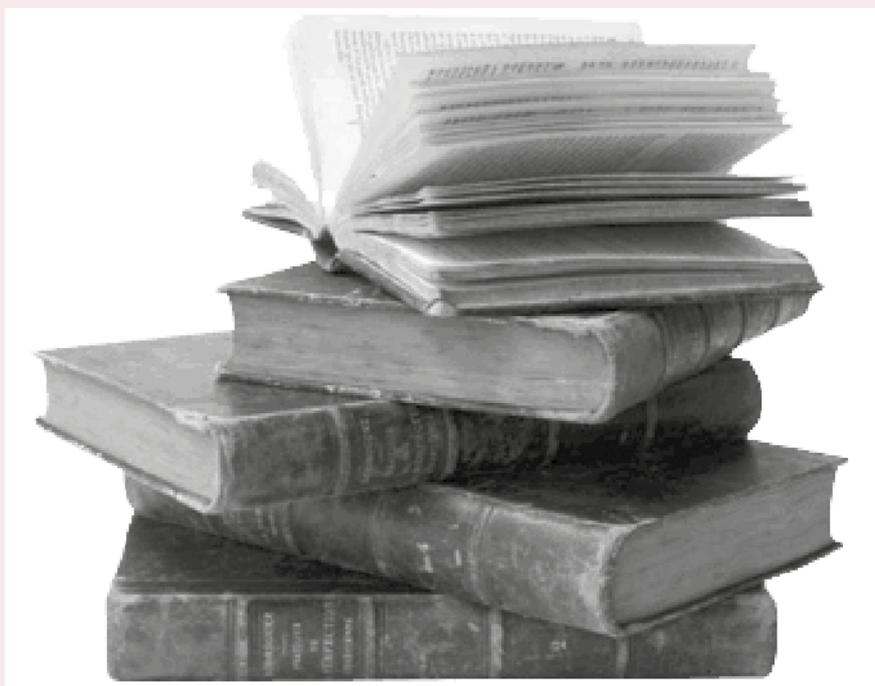
Le Secrétariat Liégeois de l'Aide aux Personnes Déplacées vous invite à son prochain

MARCHÉ AUX LIVRES D'OCCASION

Qui se déroulera les :

- **Vendredi 25 septembre de 12 à 18 heures**
- **Samedi 26 septembre et dimanche 27 septembre de 10 à 18 heures**

dans les locaux situés au
91, rue Jean d'Outremeuse – 4020 LIEGE.



Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tèl : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacées.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Suisse :

EUROPE DU COEUR-APD

C.C.P Bulle 12-17332-1

(IBAN : CH61 0900 0000 1201 7322 1)

BIC : POFICHBEXXX)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

**Editeur responsable :
Patrick Verhoost**